



DIRECTION GENERALE  
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2ème direction

B/93/2

1010 BRUXELLES, le 1 février 1993.  
Cité Administrative  
Quartier Arcades, Bloc D - 5è étage  
Boulevard Pachéco, 19 boîte 0  
FAX : 02/210.56.24

Aux Chefs des établissements  
d'enseignement secondaire de  
la Communauté française;

Aux Administrateurs des Internats  
autonomes de l'enseignement secondaire  
de la Communauté française;

POUR INFORMATION:

Aux membres du service d'Inspection;

Aux membres du service de  
vérification de ces établissements;

Aux associations de parents;

17330 / 332  
OBJET: Création d'un atelier de rénovation  
Réparation de votre mobilier scolaire.

J'ai l'honneur de vous transmettre, en annexe pour information,  
copie d'une note de l'Ecole fondamentale autonome de la Communauté  
française à DOLHAIN-LIMBOURG

Monsieur le Ministre a, en effet, autorisé la création, à titre  
expérimental, d'un atelier de réparation et de rénovation de  
mobilier scolaire sous la responsabilité de l'Ecole fondamentale  
autonome de la Communauté française à Dolhain-Limbourg (tél.  
087/76.23.73 - fax 087/76.23.73).

Le mobilier est, en principe, transporté par l'établissement  
demandeur. Si celui-ci ne possède pas de moyen de transport, le bus  
de Dolhain pourra être mis à sa disposition.

AU NOM DU MINISTRE :  
Le Directeur général,

Louis MANIQUET

ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME  
de la COMMUNAUTE FRANCAISE  
DOLHAIN - LIMBOURG  
Tél: 087/ 76 23 73 FAX: 087/ 76 23 73  
\*\*\*\*\*

Limbourg, le 20 janvier 1993.

A la bonne attention des chefs d'établissements  
de l'enseignement fondamental et secondaire  
organisé par la COMMUNAUTE FRANCAISE

Concerne: création d'un atelier de rénovation  
Objet: réparation de votre mobilier scolaire.

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur.

Monsieur le Ministre DI RUPO a autorisé la création, à titre expérimental, d'un atelier de réparation et de rénovation  
de mobilier scolaire à partir du début de ce mois de janvier 1993. ( l' bilan de l'expérience fin de cette année scolaire)

**OBJECTIF:** réparer et rénover exclusivement le mobilier des établissements organisés par la COMMUNAUTE  
FRANCAISE.

**CONDITIONS:**

- 1) Les travaux seront effectués sous la responsabilité de l'Ecole Fondamentale Autonome de Dolhain afin d'utiliser les  
ateliers et le matériel sis au Quai des Religieuses à Dolhain.
- 2) Les travaux seront effectués, dans le cadre de ses tâches pédagogiques, par Monsieur FOGUENNE, professeur de  
menuiserie rappelé en activité de service à l'Athénée Royal de Soumagne. Un ouvrier d'entretien spécialisé sera  
engagé dans le cadre du personnel pour le second.
- 3) Les travaux de peinture et de vernissage du mobilier peuvent également être réalisés à l'atelier.
- 4) Lorsqu'un bon nombre de meubles scolaires seront réparés, d'autres genres de travaux seront possibles:  
création de panneaux d'affichage, d'armoires de rangement, de modules de psychomotricité....
- 5) Le matériel sera amené et enlevé par l'établissement demandeur.  
(Si cet établissement ne possède pas de car, le transport sera effectué par celui de Dolhain)
- 6) Les travaux seront effectués dans l'ordre des demandes.  
(introduire la demande en détaillant le genre de mobilier à réparer et la quantité de pièces à remettre en  
ordre.)
- 7) Le prix de la marchandise sera facturé par l'école de Dolhain à l'école mandeuse. Une majoration sera fixée par  
le département pour l'usure du matériel et l'énergie utilisée. (de 10 % minimum à 40 % maximum)  
(un taux sera précisé dans la note qui vous sera adressée sous peu par votre Direction Générale pour confirmer cette  
nouvelle.

Grâce à cet atelier, le mobilier déglingué souvent remis dans nos caves va retrouver une nouvelle vie au profit de  
nos enfants, de notre établissement ... et de notre Communauté Française !

En espérant vos commandes afin que l'atelier puisse fonctionner à plein régime, nous vous prions d'agréer,  
Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

J. CLOSSET, Directeur

J-M FOGUENNE, Professeur de menuiserie.